



Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation

CSASD du 1^{er} février 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CSASD,

Le gouvernement a fait le choix de supprimer 1 117 emplois dans le premier degré à la rentrée.

Dans notre académie c'est 85 postes 1^{er} degré qui vont disparaître et 54 dans le 2nd degré. En Meuse, c'est un solde négatif de 22 emplois retirés pour le 1^{er} degré... Certes nous faisons face à une baisse démographique mais nous ne nous attendions pas à un solde aussi négatif. C'est en effet la plus grosse suppression depuis de nombreuses années !

L'UNSA Education dénonce le choix de ces pertes d'emplois alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation : besoins de postes de Rased, besoins de remplacement pour les absences ordinaires mais aussi la formation initiale et continue, besoin de poursuivre l'amélioration du régime de décharge des directeurs d'école, besoin de soutenir une politique volontariste de structuration de l'école inclusive.

Cela ne permet pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des limitations d'effectifs prévus en GS, CP et CE1.

Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, en particulier les plus fragiles, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment.

Pour l'UNSA Education, il faut protéger notre service public d'Éducation pour redonner confiance en l'avenir de notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font l'école.

Dès la rentrée, une fois encore, une forte tension s'est mise en place sur les effectifs de brigades. Les remplacements sont trop souvent assurés à flux tendu, de nombreuses classes non remplacées, parfois sur du long terme, ce qui place les collègues dans des situations de tension et laisse bien trop souvent les élèves et les familles sans solution acceptable.

Cette année, vous avez fait le choix de fragiliser les RASED en supprimant des postes alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Certes, ces postes n'étaient pas pourvus mais pour l'Unsa il serait plus utile

de réfléchir à comment rendre attractif ces postes plutôt que de les « récupérer » faute de candidat pour les occuper. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

À l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves. Et que dire des moyens mobilisés par l'employeur en matière de postes adaptés, de moyens mis à disposition pour les aménagements de postes nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap : ils sont indigents.

En ce qui concerne la préparation de la rentrée du 2nd degré, elle se fait sur la base du retrait de trop nombreux emplois sur tout le territoire, soi-disant du fait d'une baisse démographique. Cette baisse aurait pu permettre de meilleures conditions de travail pour nos collègues et d'apprentissage pour nos élèves.

Une fois de plus, le ministère manifeste son peu d'égard envers les enseignants et les chefs d'établissements en annonçant en janvier, par voie de presse (!), la suppression de la technologie en 6^{ème} ! Cette annonce indique que dès la rentrée 2023, les heures de renforcement en français ou en mathématiques se mettront en place, au détriment de la technologie. Cette nouvelle heure de soutien sera incluse dans les 26 heures de cours.

Les personnels pensaient qu'avec un nouveau ministre, le dialogue social allait reprendre, mais il n'en est rien !

Les mesures envisagées par opportunité concernant l'enseignement de la technologie, en plus d'être un non-sens pédagogique, seront nécessairement impactantes en termes de carte scolaire. Alors que les constats sur le défaut d'attractivité du métier, les dégradations des conditions d'exercices, sont sans appel, des décisions unilatérales viennent bousculer l'organisation des enseignements scientifiques, occasionnant d'office la disparition de l'EIST pour les collègues qui s'y sont engagés. À l'heure où notre pays manque de techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques et où le vivier de recrutement post-bac se tarit dans certaines filières scientifiques, la solution du ministère au manque d'attractivité du métier d'enseignant de technologie se traduit donc par une suppression de cet enseignement en classe de 6^{ème}.

On nous dit qu'ils pourront enseigner les mathématiques à la place... Est-ce là une façon d'utiliser leurs compétences didactiques dont nous manquons cruellement ?

De la même manière l'heure supplémentaire d'accompagnement personnalisé en mathématiques et en français pour les élèves de 6^{ème} impacte également les DHG et les futurs emplois du temps, sans que cela n'apparaissent clairement dans les documents. Cela ajoute un paramètre supplémentaire de complexité qui consiste à annoncer que ces heures de devoirs faits et d'aide personnalisée pourraient être réalisées par des professeurs des écoles.

En tout état de cause, la répartition des DHG dans les établissements est un casse-tête s'apparentant de plus en plus à la quadrature du cercle sans qu'il ne soit plus possible de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

En définitive, une nouvelle fois, cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation.

Enfin, la désaffection des concours mais également le problème de recrutement des contractuels sur les postes restés vacants accentuent les difficultés : non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée. Les rémunérations insuffisantes et les perspectives d'amélioration n'ont provoqué jusqu'à présent qu'un choc de déception.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint. Nous sommes inquiets quant à l'avenir de notre Service Public d'Education et aux futures conditions de travail de nos collègues qui, toujours, se dégradent.

Je vous remercie de votre attention.



Delphine LERAT

Secrétaire départementale de l'UNSA Éducation 55